



Conseil économique et social

Distr. générale
22 juin 2016
Français
Original : anglais

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique et social

11-20 juillet 2016

Synthèse des contributions volontaires des commissions techniques du Conseil économique et social et d'autres organes et forums intergouvernementaux

Note du Secrétariat

Le présent document constitue une synthèse des contributions volontaires présentées par les commissions techniques du Conseil économique et social et d'autres organes et forums intergouvernementaux en réponse à la lettre d'invitation adressée par le Président du Conseil aux responsables de ces organes en avril 2016, et dans laquelle il leur demandait de soumettre des contributions de fond au forum politique de haut niveau pour le développement durable en mettant en exergue leurs contributions vers la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.



I. Introduction

1. Le présent document a été élaboré à partir d'une synthèse des contributions volontaires présentées par les commissions techniques du Conseil économique et social et d'autres organes et forums intergouvernementaux en réponse à la lettre d'invitation adressée par le Président du Conseil aux responsables de ces organes en avril 2016¹.

2. L'invitation du Président du Conseil s'inscrit dans le cadre de l'appel contenu dans le paragraphe 85 de la résolution 70/1 de l'Assemblée générale intitulée : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », relatif aux examens thématiques des avancées de la mise en œuvre des objectifs de développement durable devant être effectués au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Ces examens thématiques seront appuyés par les examens des commissions techniques ainsi que d'autres organes et forums intergouvernementaux². Dans sa lettre, le Président invitait les destinataires à réfléchir sur la nature des objectifs et à se pencher sur le thème de la session 2016 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, à savoir : « ne laisser personne de côté ».

3. L'invitation du Président du Conseil économique et social a été adressée à 80 organes intergouvernementaux identifiés et répertoriés sur une liste initiale par les membres de l'Équipe d'appui technique interorganisations³. Cette liste comprend exclusivement des plateformes mondiales, et ce n'est qu'en l'absence d'un processus mondial mené par les Nations Unies sur un objectif de développement durable ou une cible spécifique que des mécanismes émanant des organisations intergouvernementales y ont été ajoutés. Elle doit être considérée comme un outil évolutif qui s'accordera avec les thèmes et les orientations des prochaines sessions du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

4. Certes, aucun examen thématique n'a été entrepris pour le forum politique de haut niveau de 2016, mais l'appel à contributions de cette année peut s'avérer édifiant pour le développement du processus d'examens thématiques dans les années à venir. Ces examens thématiques apporteront une analyse qualitative pour compléter l'analyse quantitative contenue dans le rapport qui a été prescrit sur la progression des objectifs de développement durable, à savoir le « Rapport mondial sur le développement durable », qui fournira des analyses et des évaluations plus approfondies de politiques spécifiques, avec un accent sur le renforcement de l'interface science-politique.

5. Le présent rapport est le fruit d'une réflexion sur l'intérêt des commissions techniques et des organes d'experts du Conseil ainsi que d'autres forums et organes intergouvernementaux pour le thème de la session 2016 du forum politique de haut niveau. Il ne saurait être considéré comme un rapport formel du Forum politique de

¹ https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/10071Letter%20ECOSOC%20Pres_Functional%20Commissions.pdf

² L'Équipe d'appui technique interorganisations a élaboré cette liste en 2014 en réponse à une demande du Groupe de travail ouvert sur le développement durable. Celle-ci a par la suite évolué afin de répondre à différents besoins et exigences. Elle est accessible à l'adresse : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5459Tentative%20list%20of%20review%20and%20coordination%20platforms.pdf>

haut niveau, de même qu'il ne modifie aucunement le mandat ou la gouvernance de quelque entité que ce soit.

« Ne laisser personne de côté » : pierre angulaire du Programme 2030

6. Les commissions, plateformes et autres organes qui ont soumis leurs contributions ont toutes examiné le thème de la session 2016 du forum politique de haut niveau⁴. Le thème donne des orientations très larges et se prête à plusieurs interprétations, mais se fonde sur des concepts précis. L'humanité toute entière est au cœur du Programme 2030; son bien-être, sa capacité à mener une vie sûre, pleine et accomplie, en sont la force motrice. Aucun individu ou groupe ne peut être exclu ou laissé de côté en raison de son identité ou de son lieu de résidence. En outre, « ne laisser personne de côté » va au-delà de la sphère nationale et constitue une conséquence de la mondialisation et de l'interdépendance des pays. À titre d'illustration, les normes en matière de salaires et de travail sont souvent soumises à des pressions du fait des chaînes de valeur, de la dégradation et la pollution environnementales en aval et du transfert de ressources financières et autres vers des destinations autres que celles où elles peuvent aider le plus efficacement à garantir que personne ne soit laissé de côté. Comme l'a relevé le Secrétaire Général dans son rapport de synthèse sur le Programme de développement pour l'après-2015 (A/69/700), « les menaces d'aujourd'hui ne connaissent pas de frontières. Territoire national, classe sociale, capacités individuelles, âge, sexe, géographie, appartenance ethnique ou religion, toutes les frontières créées par l'homme sont balayées. » Et parce que ces menaces n'épargnent personne, les solutions également ne doivent laisser personne de côté. Les contributions prises en compte dans ce rapport s'inscrivent toutes dans la logique de cet engagement.

7. En fonction de leurs mandats et de leurs priorités, les commissions, plateformes et autres organes ont abordé le thème sous différents angles, les uns réfléchissant de manière générale sur des approches et concepts transversaux et les autres se focalisant sur un objectif de développement durable ou un secteur spécifique. Les concepts transversaux, présentés dans la section II du présent rapport, servent de cadre d'examen des propositions et recommandations du forum politique de haut niveau contenues dans les contributions. La section II présente un ensemble de domaines sectoriels prioritaires que les commissions, plateformes et autres organes ont abordés dans leurs contributions, pour donner au lecteur la pleine mesure du travail de ces entités en vue de la réalisation du Programme 2030.

II. Le monde inégal d'aujourd'hui

8. Les commissions, plateformes et autres organes ont certes adopté des approches différentes pour examiner le thème de la session 2016 du forum politique de haut niveau, mais ils ont tous commencé par examiner le problème actuel, à savoir que près d'un milliard de personnes sont laissées de côté.

9. Environ un milliard de personnes dans les pays en développement vivent dans l'extrême pauvreté, les deux tiers vivant en zone rurale. Des millions de personnes souffrent de malnutrition chronique du fait de la dégradation des terres, de la baisse

³ Le texte intégral des contributions reçues et dont la synthèse est présentée ci-dessous est disponible à travers le lien ci-dessous : <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/inputs>.

de la fertilité des sols, de l'utilisation non durable des ressources en eau, de la sécheresse et de la perte de la biodiversité. Les personnes les plus pauvres et les plus affamées à travers le monde sont les plus vulnérables aux facteurs et chocs extérieurs, notamment l'extrême volatilité des cours des matières premières, les changements climatiques et la réorientation des politiques et flux commerciaux.

10. Alors que la croissance et le progrès extraordinaires des dernières décennies ont entraîné un recul considérable de l'extrême pauvreté et d'autres formes de privations, la croissance économique n'a pas été suffisamment inclusive. Dans l'ensemble, la croissance s'est accompagnée d'inégalités toujours plus importantes au sein des pays et entre eux. Par exemple, en dépit de leur croissance économique et de leur participation plus importantes dans le commerce mondial depuis le tournant du millénaire, les progrès réalisés par les pays les moins avancés en matière de transformation dynamique et de diversification de leurs économies restent limités et irréguliers.

11. En outre, plusieurs femmes, hommes et enfants continuent d'être marginalisés, que ce soit dans les zones rurales ou dans les villes. Ils n'ont pas accès aux infrastructures, aux ressources et à l'information, sont exclus de la prise de décisions et sont victimes de discriminations. Il existe plusieurs obstacles à l'accès des plus pauvres et des plus vulnérables aux services publics, notamment la discrimination, le manque de ressources, la distance géographique, l'environnement physique, la langue, la culture, le manque de structures d'accueil pour les personnes souffrant d'incapacités physiques et mentales, et le manque d'accès aux technologies numériques et autres. Les minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques font toujours face à de profondes inégalités, alors que de nombreux migrants sont victimes de graves discriminations, de manque d'opportunités, d'exploitation, de déplacements forcés et même d'atteinte à leurs vies. Ces inégalités menacent la cohésion sociale, radicalisent les groupes et créent des tensions, ce qui peut avoir pour corollaires le crime et la violence, l'instabilité politique et les conflits. Dans ce contexte, le développement laisse par définition de nombreuses personnes de côté.

12. Les pays qui rencontrent le plus de difficultés à lutter contre la pauvreté et la faim et à garantir la santé, l'éducation et l'égalité pour tous ont généralement une croissance démographique rapide. Les avantages et les défis liés au vieillissement de la population affecteront tôt ou tard tous les pays, ce qui suscite des inquiétudes sur la capacité à fournir des soins et des aides au nombre croissant de personnes âgées. Par ailleurs, avec la concentration accrue de populations humaines dans les villes et implantations urbaines s'impose la nécessité d'une meilleure planification qui réponde aux besoins des pauvres et tienne compte des risques environnementaux. Par exemple, la forte croissance démographique des pays les plus pauvres peut aggraver la situation des personnes déjà laissées pour compte, si leurs besoins ne deviennent pas une priorité. L'utilisation de fours de cuisson plus écologiques constitue un exemple : près de 4,3 millions de personnes meurent prématurément chaque année à cause des maladies liées à la pollution de l'air du logement par l'utilisation inefficace de combustibles solides pour la cuisson. Cette situation constitue un sérieux obstacle à la réalisation de la cible 3.4 des objectifs de développement durable.

13. Nous avons besoin d'une croissance économique qui réduit la pauvreté et l'inégalité et crée des emplois décents pour les groupes les plus pauvres et les plus

vulnérables de la société, notamment les jeunes, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH/sida, les personnes âgées, les populations autochtones, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays, les migrants, et les habitants de taudis. Une éducation de qualité, des soins de santé universels et un engagement en faveur de l'égalité des sexes aideront à bâtir une société inclusive et solidaire propice au développement durable.

14. L'engagement de ne laisser personne de côté concerne également les générations futures et la planète dont elles vont hériter. Par conséquent, le développement inclusif doit intégrer une composante environnementale forte. L'activité humaine menace dangereusement le climat de la planète, les écosystèmes terrestres et les océans. Les valeurs en matière d'économie et de consommation qui ont primé pour les générations passées d'une partie de la société ne sont plus d'actualité. Les taux de croissance démographique et économique actuels imposent un changement de paradigme pour parvenir à un développement durable inclusif.

A. Le Forum politique de haut niveau : plateforme principale pour le Programme 2030

15. Les contributions synthétisées ici soulignent que le Forum politique de haut niveau, en tant que plateforme principale d'examen et de suivi des objectifs de développement durable, devra identifier les éléments transversaux du Programme 2030 et formuler des recommandations afin de « ne laisser personne de côté ». À cette fin, les sessions consacrées aux questions sectorielles et à chaque objectif de développement durable particulier donneront lieu à des discussions et réflexions, ainsi que des recommandations qui en découlent. Celles-ci devront suivre une approche basée sur les droits de l'homme, la lutte contre les inégalités, la construction de sociétés où règnent la bonne gouvernance et la paix, l'intégration de tous les systèmes de connaissances et traditions, la promotion de politiques nationales et locales favorables au développement inclusif, et la constitution de données fiables.

La lutte contre les inégalités

16. Le Programme 2030 définit clairement les inégalités entre les personnes et entre les pays comme un obstacle à l'avenir que nous voulons. La quête d'égalité est une priorité du forum politique de haut niveau et plusieurs contributions ont proposé des solutions pour promouvoir l'égalité dans divers contextes. Les participants ont insisté sur le fait que pour avancer vers une communauté mondiale plus équitable, le forum doit privilégier des politiques et approches concrètes. Les domaines d'intervention spécifiques proposés qui aideront à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté sont, entre autres :

- a) L'identification des personnes qui risquent d'être laissées de côté à travers des concertations avec tous les niveaux de gouvernement et tous les segments de la société civile;
- b) Une approche universelle de la politique sociale, y compris les socles de protection sociale, accompagnée de mesures ciblées pour répondre aux besoins spécifiques de ceux qui accusent un grand retard;

- c) Des politiques favorables à la croissance économique et des mesures visant à encourager la répartition équitable des fruits de cette croissance, y compris à travers des systèmes d'imposition et de recouvrement progressifs;
- d) Des politiques favorables à l'égalité des sexes, notamment des mesures d'action positive et des systèmes de quotas. L'effet multiplicateur de l'égalité des sexes est bien connu, étant donné que l'accès élargi des femmes à l'agriculture, à l'élevage, à l'éducation, aux services financiers, à la technologie et à l'emploi rural, permettrait d'améliorer leur productivité et de générer des gains en produits agricoles, d'assurer la sécurité alimentaire, la croissance économique et le bien-être social;
- e) Un accès préférentiel au marché pour les pays les moins avancés et « une aide au commerce » pour répondre aux besoins des plus nécessiteux;
- f) L'accroissement des capacités de production des pays les moins avancés, le soutien aux efforts nationaux;
- g) Le maintien des niveaux d'aide publique au développement, une attention et un soutien supplémentaires aux pays faisant face à des difficultés particulières;
- h) Des politiques en faveur de l'égalité en ce qui concerne la sécurité et la gestion des pêches;
- i) Des politiques qui promeuvent l'accès de tous aux technologies de l'information et des communications, l'instauration d'un cadre réglementaire et l'adoption d'approches qui encouragent le libre accès aux infrastructures publiques;
- j) Des programmes élargis d'enseignement technique et professionnel, des programmes d'apprentissage tout au long de la vie, un enseignement préscolaire universel, etc. Il ne s'agit pas uniquement d'assurer l'accès à l'éducation, mais également de garantir à tous une éducation de qualité, étant donné qu'une éducation de qualité est un véritable vecteur d'égalité;
- k) La promotion des jeunes entrepreneurs, des entreprises appartenant à des femmes, et des petites et moyennes entreprises en général et des efforts pour réduire l'écart de productivité de ces entreprises;
- l) Le renforcement des capacités pour partager les informations relatives aux exigences et normes en matière de durabilité et aux processus de certification afin d'améliorer l'accès au marché;
- m) La promotion des partenariats public-privé, y compris ceux impliquant les petites et moyennes entreprises, et la création d'un environnement favorable au commerce et aux capacités de production;

Une approche fondée sur les droits de l'homme

17. Le concept « ne laisser personne de côté » est un objectif lié aux droits de l'homme. Aucun objectif de développement durable ne sera considéré comme atteint si les progrès et opportunités qui en découlent restent inaccessibles à une personne, un pays ou une région. Les droits fondamentaux des peuples sont mis en péril par un éventail de facteurs notamment, de droit ou de fait, les inégalités fondées sur l'origine nationale ou ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, l'identité linguistique, la situation économique, l'emploi, entre autres. Le forum

politique de haut niveau devrait faire une déclaration forte en faveur de la création d'un monde plus équitable, respectueux des droits de l'homme et de la dignité humaine.

18. Le droit international des droits de l'homme soumet les États à des obligations fondamentales, notamment des obligations extraterritoriales, pour garantir au moins l'essentiel des droits économiques, sociaux et culturels autant que possible. Ces droits doivent être maintenus même en situation de crise et d'après-crise. Le forum politique de haut niveau pourrait promouvoir des politiques visant à faire en sorte qu'il n'y ait aucun laissé-pour-compte à travers les mesures suivantes :

a) Codifier expressément que les gouvernements nationaux et sous-nationaux doivent réviser leurs lois, politiques et pratiques, afin de vérifier qu'elles ne discriminent pas les personnes issues de groupes minoritaires ou de groupes traditionnellement défavorisés et qu'elles ne leur portent pas préjudice. Les notions de discrimination directe et indirecte doivent être abordées de manière adéquate;

b) Promouvoir la participation intégrale, effective et égale de tous les citoyens aux affaires politiques et publiques, notamment en supprimant les lois, règlements ou pratiques directement ou indirectement discriminatoires;

c) Prendre en compte les droits, les perspectives et le bien-être des personnes handicapées dans tous les efforts de développement internationaux, régionaux et nationaux, et impliquer les personnes handicapées et les organisations qui les représentent dans toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes;

d) Adopter des politiques qui garantissent l'accès à la justice formelle des minorités ou des groupes traditionnellement discriminés;

e) Adopter des politiques qui garantissent l'égale répartition des fruits du développement et des programmes d'assistance humanitaire;

f) Adopter des politiques favorables à l'accès des personnes handicapées aux services sociaux, économiques et judiciaires, et celles qui intègrent les personnes handicapées à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et programmes. Un forum sur le handicap et le développement pourrait être créé au sein de la Commission du développement social ou même au sein du Conseil économique et social ou de l'Assemblée générale;

g) Adopter des politiques qui protègent les groupes marginalisés contre les violations des droits de l'homme liés aux entreprises transnationales et autres, et les politiques visant à éradiquer le travail forcé, le travail des enfants et la traite des êtres humains;

h) Adopter des politiques reflétant les principes directeurs du Conseil des droits de l'homme relatifs à la dette extérieure et aux droits humains.

19. Le mécanisme d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme représente une autre possibilité pour le Conseil de contribuer aussi bien aux examens thématiques du forum politique de haut niveau qu'aux examens nationaux.

L'instauration de la bonne gouvernance

Un cadre de gouvernance efficace et transparent peut offrir les garanties institutionnelles d'un développement inclusif et le forum politique de haut niveau peut fournir une plateforme pour l'échange d'approches ayant fait leurs preuves et de défis rencontrés. La primauté du droit et l'accès au système de justice officiel sont des facteurs déterminants pour la lutte contre les inégalités et la discrimination. Le Programme 2030 convoque des systèmes de gouvernance efficaces en ce qui concerne des questions allant de la protection de la santé humaine à la protection de la biodiversité.

20. Les gouvernements, les parlements et le système judiciaire doivent fournir davantage d'efforts pour assurer que les administrations publiques répondent de l'impact de leur travail, y compris sur les pauvres et les plus vulnérables. Le forum politique de haut niveau pourrait par conséquent mettre sur pied une plateforme de réseau au sein de laquelle les pays les moins avancés exprimeraient leurs besoins en renforcement de capacités, et où les partenaires potentiels offriraient leur soutien.

Des sociétés pacifiques

21. Les troubles civils et les conflits armés mettent en péril le développement durable et compromettent tous les efforts visant à ne laisser personne de côté. Les forêts, les océans, la sécurité alimentaire et le patrimoine culturel sont menacés par les conflits armés. Pour cette raison, le forum politique de haut niveau doit mettre l'accent sur la gestion des conflits et les négociations pour mettre fin aux conflits et aux troubles civils.

22. Par ailleurs, le forum politique de haut niveau pourrait mettre en évidence :

- a) Les moyens de lutte contre le crime et la violence dans les sociétés, notamment contre certaines formes de violence telles que les mutilations génitales féminines et les crimes dits d'honneur, considérés comme acceptables par certains et qui empêchent les victimes de participer à tout développement véritable;
- b) Le fait que les enfants concernés par des procédures judiciaires en tant que témoins, victimes ou délinquants, doivent être traités de manière appropriée à leur âge;
- c) L'urgence de lutter contre le trafic des espèces sauvages qui est souvent enraciné dans le crime et la violence.

Le respect et la prise en compte de tous les systèmes de connaissances

23. Les savoirs locaux et traditionnels peuvent apporter une contribution significative à la communauté mondiale et constituent une importante source de solutions innovantes pouvant aider à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Afin de garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte, les perspectives et l'expertise de toutes les communautés, y compris celles des populations autochtones et des populations des zones rurales, doivent être prises en compte. Dans les domaines de la production alimentaire, de la pêche, de la gestion forestière, de la gestion des ressources en eau, du renforcement de la résilience face aux changements climatiques et des moyens de subsistance ainsi que dans d'autres domaines des objectifs de développement durable, les connaissances traditionnelles peuvent venir en appoint aux sciences physiques et aux approches fondées sur les

données. Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, les pêcheurs artisanaux, agriculteurs et opérateurs économiques ont besoin d'opportunités pour acquérir des compétences adaptées aux nouvelles réalités mondiales sans toutefois perdre les forces et l'identité de leurs cultures et traditions.

24. La gestion des ressources génétiques et de la biodiversité en particulier doit tenir compte des savoirs traditionnels des communautés autochtones et locales qui exerçaient traditionnellement le contrôle sur ces ressources. Les structures de gouvernance équitable et de gestion collaborative découlant de traditions locales et autochtones peuvent également être intégrées aux plans et stratégies de développement durable. S'agissant des sites inscrits au patrimoine mondial par exemple, les populations autochtones et les communautés locales ont un rôle déterminant à jouer, en reconnaissant aussi bien les valeurs universelles que locales.

25. Les savoirs traditionnels et autochtones peuvent largement contribuer à façonner un monde sans dégradation des terres, en passant d'une logique de « dégradation-abandon-migration » à une de « protection-entretien-restauration ». Un tel changement permettra d'assurer l'équité en faveur des générations futures.

Des politiques nationales et locales qui permettront de garantir que personne n'est laissé de côté

26. Tant que le Programme 2030 n'est pas adapté et appliqué aux niveaux national et local, il reste une simple déclaration abstraite de bonnes intentions. Les États membres et leurs autorités sous-nationales ont souligné que ce processus comporte deux aspects : a) l'adaptation des objectifs de développement durable aux stratégies et plans nationaux et locaux de développement durable existants; et b) l'adaptation des stratégies et plans existants au nouveau programme. Dans le contexte des objectifs de développement durable, il est important que les pays confient la responsabilité de la mise en œuvre à un ministère ou un organe disposant d'une autorité et de ressources substantielles, par exemple le bureau du chef du gouvernement ou une autorité nationale indépendante.

27. Le forum politique de haut niveau pourrait notamment attirer l'attention des autorités locales sur la nécessité d'élaborer des « Programmes 2030 locaux » dont l'objectif particulier serait de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté et qui disposeraient des moyens de mise en œuvre nécessaires, notamment de renforcement des capacités et de capacités de mobilisation de ressources améliorées. Les responsabilités seraient transférées progressivement pour éviter que le manque de capacités n'entrave la mise en œuvre. Le développement communautaire devrait également être encouragé.

La nécessité de disposer de données fiables

28. La communauté internationale ne pourra identifier les laissés-pour-compte et les personnes en situation de vulnérabilité que s'il est possible de mesurer et d'évaluer les progrès avec exactitude et en toute transparence. Pour ce faire, il sera nécessaire de disposer de données exhaustives et ventilées de qualité dans tous les domaines sectoriels couverts par les objectifs de développement durable. Aussi bien les pays en développement que les pays développés ont indiqué qu'ils ne disposent actuellement pas des données et statistiques nécessaires au suivi de l'ensemble des indicateurs de réalisation des objectifs de développement durable. À titre d'illustration, environ 53 pour cent des décès dans le monde ne sont pas enregistrés

en raison de l'absence de systèmes de répertoire des statistiques de l'état civil. Plusieurs pays ne disposent pas d'informations sur le marché du travail, notamment les pays les moins avancés. Par ailleurs, il manque des données sur les océans et dans plusieurs autres domaines. La situation dans certains pays en développement est particulièrement urgente.

29. Le forum politique de haut niveau aura un rôle important à jouer dans l'identification de méthodes efficaces de collecte et d'analyse, dans la promotion de politiques relatives aux données et aux statistiques, et dans l'établissement de partenariats pour constituer des bases de données et combler les lacunes. Il pourrait notamment souligner la nécessité :

- a) D'adopter des politiques ouvertes en matière de données qui permettent de diffuser auprès du public des références géographiques et des microdonnées dépersonnalisées issues de diverses sources;
- b) D'exploiter de nouvelles sources de données, notamment « big data », et des technologies qui améliorent la collecte de données;
- c) De promouvoir la collaboration entre les gouvernements, les organisations internationales et d'autres intervenants afin d'aider les pays en développement à constituer des bases de données conséquentes;
- d) De disposer de données fiables sur la sécurité alimentaire;
- e) De promouvoir des méthodes adaptées de collecte et d'analyse des données;
- f) D'accroître les investissements concernant l'accès et l'analyse des informations sur le marché du travail;
- g) De rationaliser les exigences de reddition de comptes incombant actuellement à un certain nombre d'organismes du système des Nations Unies en vertu de certaines résolutions;
- h) De mettre en place des mécanismes de collecte de données sur les océans et des mécanismes de coopération internationale en matière de recherche et d'observation maritime.

III. Problèmes sectoriels déterminants pour le développement inclusif : lacunes et défis, enseignements tirés de l'expérience et questions émergentes

30. Le caractère intégré des objectifs de développement durable confère au Programme 2030 son potentiel de transformation et peut en faire un outil de changement pour plus d'un milliard de personnes actuellement laissées-pour-compte.

31. Pour tirer le meilleur parti du caractère intégré du Programme 2030, le forum politique de haut niveau devrait examiner, suivant une approche holistique, les questions interdépendantes telles que l'alimentation et l'eau, l'énergie et l'eau, les océans et les moyens de subsistance. Il devrait par exemple promouvoir des politiques favorisant la coordination dans des domaines tels que la gestion forestière, l'agriculture, l'alimentation, l'utilisation des terres et le développement

rural; des politiques qui privilégient une approche holistique des défis en matière de sécurité alimentaire, de malnutrition et d'agriculture non durable, de changements climatiques et autres.

32. Le forum politique de haut niveau doit privilégier les approches et politiques qui mettent fin au cloisonnement, aussi bien dans les structures institutionnelles que dans la conceptualisation des problèmes et opportunités des gouvernements nationaux et sous-nationaux. Fondamentalement, la croissance économique ne doit pas être synonyme de dégradation de l'environnement et l'éradication de la pauvreté ainsi que l'inclusion sociale doivent sous-tendre tous les efforts de développement. Le forum doit promouvoir des politiques innovantes qui mettent en commun ces trois composantes du développement durable de manière à promouvoir l'équité et la paix et porter à un niveau aussi élevé que possible le développement et le bien-être individuels.

33. Le meilleur moyen de mettre en œuvre l'ensemble du Programme 2030 est d'adopter une approche intégrée et holistique. Cependant, il faudra traiter les questions sectorielles spécifiques avec une attention particulière afin de construire une société inclusive et équitable pour les générations actuelles et futures.

L'égalité des sexes

34. L'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles sont essentiels à la réalisation de tous les objectifs de développement durable et leurs cibles. Par conséquent, la mise en œuvre intégrale et effective de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action est essentielle pour assurer que personne n'est laissé de côté. Les institutions nationales chargées d'orienter les travaux de réalisation de tous les objectifs et toutes les cibles doivent être renforcées pour garantir que la planification, la prise de décisions, les politiques, l'élaboration des budgets et le suivi tiennent compte des considérations d'égalité entre les sexes et bénéficient à toutes les femmes et filles. Les mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles doivent faire partie intégrante des mécanismes institutionnels nationaux et être renforcés et soutenus pour pouvoir s'appliquer dans tous les secteurs.

35. La lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes nécessite un partenariat solide entre les institutions internationales et nationales et les organisations de la société civile. Faciliter leur travail, y compris en assurant leur engagement véritable, ouvert, inclusif et transparent dans l'élaboration et le suivi de politiques et programmes pertinents, doit être une priorité. Il est également primordial d'engager pleinement les hommes et les garçons en tant qu'agents et bénéficiaires du changement dans la réalisation de l'égalité des sexes et dans l'autonomisation des femmes et des filles. Ils doivent en outre devenir des alliés dans l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes et les filles.

La question des changements climatiques

36. Le Programme 2030 considère les changements climatiques comme une préoccupation transversale menaçant tous les aspects de la vie, de la sécurité alimentaire à la croissance économique à la paix et la sécurité. Sa mise en œuvre dépendra de l'efficacité des actions entreprises pour répondre à ce défi tandis que la mise en œuvre de l'accord historique de Paris dépendra, à son tour, de l'approche

holistique du développement durable décrite dans le Programme 2030. Il faudra entreprendre des actions ambitieuses et innovantes pour s'adapter aux changements climatiques et atténuer leurs effets, si l'on ne veut pas laisser pour compte des individus, des communautés et des pays entiers. Le forum politique de haut niveau doit par conséquent mettre en exergue la corrélation entre la gestion des changements climatiques et la protection non seulement de l'environnement physique, mais également des droits de l'homme et du développement social.

37. Le forum pourrait fournir de précieuses orientations sur la façon de mettre efficacement les objectifs climatiques en accord avec les objectifs de développement durable et partant, de susciter plus d'adhésion au niveau national. Il sera également important que le forum insiste sur l'urgence de progresser en matière de réponse aux changements climatiques, au vu de l'importance capitale des cinq prochaines années et de l'urgente nécessité de renforcer la résilience face aux effets néfastes des changements climatiques. Ce faisant, le forum pourrait évaluer la meilleure manière d'encourager la réactivité des pays (y compris à travers le Fonds vert de Copenhague pour le climat et les canaux connexes) et de les aider à accélérer leur transition vers un développement à faible intensité de carbone et résistant aux changements climatiques.

38. Les impacts des changements climatiques commencent déjà à affecter le développement économique dans les pays les plus vulnérables et parmi les populations vulnérables à l'intérieur des pays. La résilience de ces économies face aux effets néfastes des changements climatiques peut être rendue possible par l'adaptation des politiques, des investissements et des efforts de réduction des risques de catastrophes.

39. Il est urgent d'aider les pays vulnérables à accélérer leur transition vers un développement à faible intensité de carbone étant donné les multiples avantages économiques qui résultent de cette transition. Ils ne doivent pas être des laissés-pour-compte des économies basées sur les combustibles fossiles. Des investissements sont également nécessaires pour renforcer les capacités techniques et scientifiques, par exemple dans des réseaux d'observation, dans la formation, et dans des systèmes d'alerte précoce efficaces.

La sécurité alimentaire

40. Pourtant au cœur de la sécurité alimentaire mondiale, les petits exploitants et les exploitants familiaux sont parmi les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et aux aléas. Les questions d'accès des petits exploitants aux marchés, de la dégradation des sols, l'évaluation de l'impact de transformation rurale et de l'urbanisation sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et l'avancement du développement agricole durable sont des domaines qu'il est urgent de prendre en considération. En outre, la nutrition dans des systèmes alimentaires en mutation; les systèmes d'élevage; les inégalités socioéconomiques; le rôle des marchés financiers; et les voies menant à des systèmes alimentaires durables sont autant de préoccupations qui touchent à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

41. Il importe également d'intégrer la nutrition dans toutes les politiques et stratégies de développement agricole aux niveaux national et régional. La cohérence des politiques s'impose également à ces niveaux afin d'intégrer dans les programmes de développement agricole les principes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

42. La sécurité alimentaire est étroitement liée aux questions de diversité génétique, de moyens de subsistance et modes de vie des populations, et de systèmes de production. Les facteurs de la perte de la biodiversité sont souvent associés aux changements dans les systèmes de production, par exemple l'intensification agricole et les changements dans l'utilisation des terres. Étant donné que plusieurs petits exploitants, notamment les groupes mobiles tels que les éleveurs tirent leurs moyens de subsistance des ressources communes, les restrictions d'accès peuvent conduire à leur marginalisation.

43. Des efforts transfrontaliers et des efforts interdisciplinaires sont nécessaires pour garantir à tous l'accès à des aliments sains et nutritifs. Les normes, les essais et les méthodes d'analyse peuvent être hors de portée pour les pays en développement, ce qui fait peser sur eux le risque d'être laissés de côté. Il a été démontré que la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités adaptés aux niveaux national, sous-régional et régional conduit à la création d'un cadre normatif plus efficace et plus harmonisé tant sur le plan national que sur le plan international.

44. D'autres questions qu'il convient d'examiner de manière intégrée sont :

a) Le gaspillage alimentaire et ses conséquences sur la malnutrition et la sécurité alimentaire;

b) Les progrès technologiques dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les systèmes d'inspection, de contrôle et de certification des aliments sont susceptibles de faire davantage appel à la technologie dans les pays développés, ce qui risque alors de déséquilibrer les échanges commerciaux et la compétitivité;

c) Dans de nombreuses régions, les populations vulnérables font également face à des problèmes tels que la mauvaise gouvernance en matière d'accès à la propriété foncière et à l'eau, et aux risques liés à la perte des actifs agricoles;

d) Les obstacles et les défis d'ordre technique, tels que l'ignorance des approches intégrées parmi les paysans et agents d'extension, et politique (par exemple, les politiques relatives à la production et l'accès aux ressources naturelles et aux marchés sont souvent orientées vers l'augmentation de la production pour les marchés mondiaux et accordent peu d'attention à la protection des écosystèmes et la nutrition) peuvent avoir un impact sur l'adoption d'approches intégrées à la production et à la diversification des cultures;

e) L'urbanisation et les changements climatiques sont les deux vecteurs qui exigent une nouvelle adaptation des producteurs agricoles et des autorités de réglementation pour continuer à fournir des denrées alimentaires à tous;

f) La malnutrition dans toutes ses formes a désormais dépassé la faim en termes de nombre de personnes affectées à travers le monde. La malnutrition est étroitement liée aux inégalités et à la durabilité des systèmes agricoles, et la combattre implique des facteurs politiques, économiques, sociaux et environnementaux complexes;

g) L'urbanisation galopante et la transformation des espaces ruraux constituent des défis et offrent des opportunités en relation avec la sécurité alimentaire et la nutrition;

h) Le secteur agricole est en baisse de régime dans plusieurs pays en développement, du fait notamment que les hommes et les femmes n'ont pas un

accès égal aux ressources et aux opportunités dont ils ont besoin pour être productifs;

i) La volatilité des prix des denrées alimentaires et notamment dans quelle mesure les réserves alimentaires pourraient être utilisées pour réduire la volatilité des prix et stabiliser les marchés;

j) La transparence du marché et la coordination des politiques; la politique commerciale et le régime des échanges au niveau mondial; l'investissement agricole dans le cadre des tendances à long terme des cours des produits de base; les changements climatiques et leurs effets sur le marché des biens et les courants commerciaux; et l'intégration des petits agriculteurs dans les marchés et les chaînes de valeur.

La santé

45. Pour assurer un développement qui tient compte de toutes les composantes de la société, le secteur de la santé doit renforcer sa capacité à constituer des données et des statistiques fiables, accroître l'accès aux soins de qualité, soutenir les prestataires de soins, éliminer les pratiques néfastes, lutter contre les violences faites aux femmes et adopter des politiques favorables à l'égalité des sexes. Le renforcement des fonctions essentielles du système de santé pour une meilleure gestion des aspects environnementaux, tels que l'eau et l'assainissement, la surveillance épidémiologique, l'anticipation des risques et l'intervention en cas de phénomènes météorologiques extrêmes, peuvent aider à prévenir certains effets néfastes sur les systèmes de santé et le progrès économique. Il existe une forte corrélation entre le statut des femmes et leur éducation, ainsi qu'entre les résultats en matière de santé pour l'ensemble de la famille et pour la communauté.

46. La pollution de l'air a été identifiée comme le risque sanitaire et environnemental le plus important au monde. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement révèle également des facteurs environnementaux qui affectent considérablement le bien-être humain. L'exposition aux déchets et produits chimique représente un autre aspect de l'environnement qui requiert une attention particulière. La dégradation des écosystèmes affecte considérablement le bien-être des êtres humains, dans la mesure où cette dégradation entraîne des conséquences majeures sur la santé.

47. En ce qui concerne les systèmes de santé, la fragmentation des systèmes de santé nationaux est source d'inquiétude. Cette situation est exacerbée lorsque chaque programme produit une estimation séparée des besoins financiers principalement axée sur la sensibilisation plutôt que sur une budgétisation précise. Il est extrêmement important de s'attaquer aux faiblesses du système de santé. L'accès aux services est faible pour les populations rurales et les pauvres, et l'inefficacité dans la gestion explique la mauvaise qualité des soins. Le financement de la santé et l'insuffisance des ressources humaines, des investissements dans la recherche et dans le développement, et des produits médicaux, la fragilité des systèmes de santé et l'insuffisance d'informations et de responsabilité constituent des faiblesses importantes qui empêchent l'accès à des services de santé de qualité.

L'éducation

48. L'éducation est l'un des plus importants vecteurs d'égalité et, dans bien des cas, une éducation de qualité permet de rejoindre la dynamique du développement, évitant ainsi d'être laissé de côté.

49. Or, l'éducation ne constitue pas une priorité dans le budget de plusieurs pays. Les gouvernements et les organismes donateurs accordent très peu de financement à l'enseignement préscolaire et à l'alphabétisation des adultes en particulier. De même, les ressources éducatives, telles que les manuels et les enseignants, ont tendance à être concentrées dans les zones urbaines et les écoles des plus riches. La qualité de l'éducation varie souvent et tend à reproduire les structures de la marginalisation et de la discrimination. Cette situation est davantage amplifiée par l'augmentation des écoles privées et payantes, excluant de fait ceux qui ne peuvent pas payer. Dans le domaine de l'éducation, l'égalité des genres mérite une attention immédiate. Il faut redoubler d'effort aux niveaux national et mondial afin de combler les écarts dans la mesure de l'équité et de l'inclusion ainsi que de la qualité de l'éducation et des acquis scolaires.

50. Les possibilités d'éducation pour les enfants et les jeunes sont de plus en plus mises à mal par les conflits, les épidémies et les catastrophes naturelles. C'est dans les situations de conflit et d'urgence que l'on relève bon nombre des disparités les plus importantes dans l'accès à l'éducation. Il est primordial de continuer à assurer l'éducation dans les situations d'urgence, de conflit, post-conflit et post-catastrophe, et de satisfaire les besoins en matière d'éducation des personnes déplacées dans leur propre pays et des réfugiés.

51. En outre, il faut absolument assurer un progrès équitable en matière d'éducation si personne ne doit être laissé de côté, dans la mesure où les enseignements tirés de l'expérience montrent que :

a) L'éducation est indispensable pour échapper à la pauvreté chronique. Pour certaines personnes, la pauvreté est passagère. En revanche, les plus vulnérables restent pauvres pendant longtemps et transmettent la pauvreté à leurs enfants;

b) L'éducation est en soi une intervention sanitaire. Les personnes éduquées sont mieux informées sur des maladies spécifiques, prennent des mesures pour les prévenir ou agissent dès les premiers symptômes, et ont tendance à utiliser les services de santé plus souvent et plus efficacement;

c) L'éducation peut faire partie d'un processus de transformation sociale impliquant les hommes, les femmes, les garçons et les filles pour la construction d'une société plus égalitaire.

d) Une éducation de qualité supérieure permet aux personnes de formuler des jugements éclairés sur les questions qui les concernent et de participer de façon constructive aux débats politiques nationaux et locaux.

e) En rendant l'école primaire gratuite, les pays ont accru les taux d'inscription et ont donné accès à l'école à des groupes qui jusque-là en étaient exclus;

f) Le rôle des enseignants est primordial. Leur formation, leur répartition équitable entre les communautés urbaines, rurales et d'autres communautés mal

desservies, leur perfectionnement professionnel, leur rémunération, leur engagement dans le dialogue et le soutien sociaux sont indispensables.

L'eau et l'assainissement

52. L'utilisation de l'eau révèle des inégalités frappantes : la moitié de l'humanité reste marginalisée. L'accès aux services d'assainissement de base est reconnu comme étant un défi majeur du XXI^e siècle. Il n'existe pas d'indicateurs mondiaux pour le suivi de l'évacuation et du traitement des eaux usées et des excréments. D'ici à 2025, les deux tiers de la population mondiale vivront dans des régions faisant face au stress hydrique en raison des changements climatiques, de la mauvaise répartition et du gaspillage de l'eau, de sa surexploitation dans les secteurs agricole, énergétique et autres. Les prélèvements des ressources mondiales en eau ont en effet triplé au cours des cinquante dernières années. Les informations scientifiques disponibles indiquent que la demande en eau pourrait atteindre les « limites planétaires » au cours des décennies à venir. Il est donc urgent d'utiliser l'eau de façon plus durable, et de renforcer la coopération et les synergies entre les secteurs.

53. Les écarts, les domaines d'action prioritaires, les risques et défis liés à l'eau sont entre autres :

a) Les ressources humaines, l'expertise et les infrastructures restent un défi majeur, et les fonds affectés à la formation par les gouvernements, les entreprises de distribution d'eau et les institutions de financement sont insuffisants;

b) Il est nécessaire d'améliorer l'efficacité des systèmes eau-énergie dans les différents secteurs afin de satisfaire la forte demande en eau et en énergie;

c) Il convient d'envisager une planification durable, la construction et l'exploitation d'infrastructures hydriques et énergétiques tout en préservant et en améliorant les ressources en eau, les écosystèmes concernés, et en tenant compte des aspects sociaux;

d) Les intervenants des différents secteurs devraient être habilités à participer à la prise de décisions, à coopérer et partager des informations pour développer les ressources et maximiser la répartition des bénéfices;

e) La pollution de l'eau et la pollution causée par la production énergétique peuvent mettre en péril la santé des résidents locaux et porter atteinte à la réputation des entreprises;

f) Les responsabilités liées à l'eau sont réparties entre plusieurs institutions et niveaux de gouvernement, ce qui soulève le problème de la coordination verticale et horizontale pour une mise en œuvre efficace de l'objectif de développement durable relatif à l'eau.

54. La coopération transfrontalière au sein de la région paneuropéenne s'est améliorée. En effet, durant les deux décennies passées, la coopération entre les hémisphères ouest et est de l'Europe s'est développée et intensifiée, contribuant ainsi à l'éloignement de toute éventualité de conflit et de friction. De même, l'expérience a montré que l'eau peut être un élément de coopération, même s'il y a des tensions dans d'autres domaines.

55. Ces dernières années, l'eau a été de plus en plus utilisée comme arme dans des conflits, y compris par des terroristes. Compte tenu du fait que l'accès à l'eau et à l'assainissement est reconnu comme un droit de l'homme, une telle manipulation de l'eau est inacceptable.

56. La pollution de l'eau augmente également dans plusieurs régions du monde à cause du développement économique, des décharges d'eaux usées non traitées ou insuffisamment traitées, de l'agriculture intensive (pollution diffuse), de l'exploitation minière et des nouveaux micropolluants tels que les antibiotiques par exemple, ce qui expose les populations installées en aval et qui dépendent de l'eau en question.

Les migrations

57. La réinstallation est un outil international de protection essentiel et une solution durable pour les populations les plus vulnérables. Le contexte dans lequel la réinstallation s'effectue devient de plus en plus difficile. Une meilleure gestion des frontières s'avère nécessaire pour assurer la sécurité des pays, la sécurité et la dignité des migrants, et faciliter les échanges commerciaux ainsi que le déplacement des communautés transfrontalières.

58. L'un des enseignements essentiels tirés de l'expérience est que les origines et les causes des migrations sont si complexes que les politiques migratoires unidimensionnelles, comme celles qui privilégient les aspects sécuritaires sans une collaboration de fond, risquent d'être inefficaces. Les pays ont bien souvent des « politiques migratoires bien gérées » dans lesquelles un organe au sein du gouvernement est chargé directement des questions de migration et s'assure que la migration est intégrée dans l'agenda des différents ministères, que les migrants ne sont pas laissés-pour-compte, et qu'en présence de politiques protégeant leurs droits fondamentaux, les migrants peuvent être des acteurs du développement. En outre, les problèmes migratoires ne pouvant pas être résolus en termes purement quantitatifs, il est donc impératif de prendre en compte le contexte qualitatif dans lequel le migrant se trouve.

Le patrimoine

59. Malheureusement, la plupart des pays n'a pas encore élaboré de politiques et programmes pour intégrer une perspective de développement durable dans leurs stratégies de gestion du patrimoine, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la société. Le patrimoine culturel et naturel est de plus en plus exposé à diverses menaces au rang desquelles le développement insensible, les catastrophes naturelles et les conflits, qui mettent progressivement en péril cette richesse irremplaçable, compromettant ainsi sa capacité de contribuer au développement durable.

60. Le patrimoine culturel et naturel a joué un rôle déterminant en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables dans les pays en développement. Citons, par exemple, la hausse des revenus et des emplois sur plusieurs sites du patrimoine mondial associés à des initiatives de tourisme durable et à la stabilité politique, mais également le renforcement de la résilience des communautés aux catastrophes à travers la conservation des écosystèmes. Au rang des principaux enseignements tirés de l'expérience figurent la capacité inhérente du patrimoine à assurer l'appropriation et la participation au processus de développement, et sa capacité à

faciliter le dialogue et la compréhension mutuelle entre divers groupes au sein de la société.

Les produits chimiques

61. Le renforcement des synergies dans le cadre du plan de gestion des produits chimiques et des déchets est une traduction de la mise en commun des capacités, de l'expertise et des ressources. Le fait que les conférences des Parties aux conventions de Basel, de Rotterdam et de Stockholm se réunissent a rehaussé l'expertise des pays en développement et leur capacité à participer, réduit les coûts afférents, et facilité l'adoption d'orientations cohérentes à travers les trois conventions.

62. Le forum politique de haut niveau pourrait identifier un domaine ou un problème spécifique, notamment l'absence de consensus politique autour de plusieurs produits chimiques, même après que des orientations scientifiques claires ont été données par le Comité d'étude des produits chimiques. Cette absence de consensus a eu pour corollaires :

a) La limitation du soutien apporté à plusieurs pays en développement et à des pays à économie en transition qui ne disposent pas d'infrastructures nationales et de la capacité d'évaluer et de gérer les risques liés aux produits chimiques dangereux fabriqués et commercialisés à grande échelle;

b) Une plus grande vulnérabilité de ces pays aux risques potentiels que les produits chimiques et pesticides dangereux posent à l'environnement, à la santé humaine et à la vie sauvage;

c) Le manque de soutien pour l'élaboration de stratégies de gestion des risques liés aux produits chimiques devant être inscrits sur une liste suivant les recommandations du Comité d'études des produits chimiques y compris plusieurs autres produits chimiques inscrits.

d) Une participation insuffisante de l'industrie dans le développement et la mise à disposition de solutions de rechange, bien que l'inscription sur une liste n'entraîne pas une interdiction effective conformément à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international.

63. Par ailleurs, le régime international des produits chimiques et des déchets présente des lacunes qu'il est urgent de prendre en considération. Les pays en développement ne sont pas encore suffisamment protégés contre les risques et menaces liés aux métaux lourds, qui constituent un défi pour plusieurs pays, étant donné que les risques liés aux nouveaux produits chimiques et technologies n'ont pas encore été clairement établis.

L'industrialisation

64. Parce que les ressources disponibles demeurent insuffisantes pour satisfaire les besoins de développement, les investissements privés, le financement du développement et les recettes d'exportation restent de loin les plus importantes sources potentielles de financement du développement industriel et de la croissance économique à long terme. Dans ce contexte, il sera primordial, pour renforcer la capacité financière des pays en développement, d'intensifier les efforts de

mobilisation de ressources nationales par la création des conditions d'un environnement économique favorable au sein duquel le secteur privé peut prospérer et s'engager activement. Des cadres réglementaires et incitatifs adaptés qui permettent d'harmoniser les intérêts commerciaux avec les aspirations environnementales et sociales constitueront aussi bien un défi qu'une occasion pour les gouvernements de concevoir et de mettre en œuvre des politiques environnementales et industrielles.

65. Aussi la mobilisation effective de partenariats entre divers intervenants est-elle primordiale pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les données disponibles font état de liens étroits entre l'industrie de fabrication et la baisse des niveaux de pauvreté, une meilleure répartition des revenus, et un meilleur développement humain. Plus la participation des industries de pointe dans l'économie est grande, plus important est l'impact positif que cette industrialisation aura sur l'inclusion sociale, notamment en ce qui concerne la création des emplois, l'égalité des revenus et le développement social dans l'ensemble. Dans un contexte de montée des emplois dans le secteur informel, il est urgent d'appuyer la création d'emplois décents pour les personnes qui sont au chômage, celles qui ne sont pas en activité ou qui n'ont pas suivi de programme de formation ou d'enseignement formel.

66. L'exploitation de technologies propres, la promotion du transfert de technologies et de l'innovation, la diversification des financements et la facilitation des partenariats pour un développement à l'épreuve du climat sont essentielles à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Étant donné que la croissance urbaine rapide s'opère principalement dans les pays en développement, l'industrie joue un rôle important en tant que pourvoyeuse d'emplois décents et, par conséquent, se trouve en très bonne posture pour promouvoir l'intégration dans les villes. Les stratégies de croissance intelligentes qui favorisent l'implantation de zones économiques et industrielles et de villes spéciales, de centres de recherche et de parcs industriels, permettent une mise en commun des ressources pour assurer la croissance tout en atténuant les effets de la dégradation de l'environnement dans les villes. Une politique industrielle inclusive et durable peut contribuer à la réduction des risques de catastrophe à travers le renforcement de la résilience économique et environnementale et la sécurité humaine, la mise en place d'institutions, et la fourniture d'une énergie durable aux pauvres.

Les océans

67. Nous disposons de très peu de connaissances sur les océans, et plusieurs pays en développement manquent encore d'infrastructures scientifiques élémentaires, de compétences humaines et de la technologie nécessaires pour tirer durablement le meilleur parti des océans. La coopération intergouvernementale mondiale s'avère donc impérative si l'on veut remédier à ces lacunes en matière de connaissances et renforcer la capacité des nations en matière de développement, notamment celle des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Afin de fournir la technologie nécessaire pour atteindre les cibles de développement durable, il est indispensable d'avoir une idée claire des besoins réels et des disparités.

68. Plusieurs communautés de pêcheurs artisanaux continuent d'être marginalisées et laissées-pour-compte, notamment les communautés constituées de minorités

ethniques autochtones. Par ailleurs, le développement du secteur de la pêche durant les trente à quarante dernières années a entraîné dans plusieurs endroits du monde, la surexploitation des ressources et des menaces sur les habitats et écosystèmes. De même, les communautés de pêcheurs artisanaux souffrent couramment de relations de pouvoir inégales dues aux conflits et à la concurrence avec les secteurs de la pêche industrielle et autres. Aux menaces qui pèsent sur les communautés de pêcheurs artisanaux s'ajoutent la pollution, la dégradation de l'environnement, les impacts des changements climatiques, les catastrophes naturelles et celles induites par l'homme.

69. Quelques enseignements essentiels tirés de l'expérience en relation avec les pêches incluent :

a) L'intégration formelle de la pêche artisanale dans les politiques de développement rural;

b) L'adoption d'approches inclusives et participatives, la promotion de liens intersectoriels et la création d'un environnement favorable aux mécanismes de collaboration et de résolution de conflits entre les intervenants;

c) La promotion de l'égalité des sexes, l'intégration des questions et perspectives de genre et l'autonomisation des femmes;

d) Une considération égale des droits à l'environnement, aux ressources, des droits des communautés et de leur durabilité; la promotion de la cogestion et des modalités de gestion communautaire, y compris en ce qui concerne les réserves marines et les domaines de protection qui sont guidés par un principe de précaution;

e) L'utilisation d'un large éventail d'informations pour la prise de décisions, y compris les données bioécologiques, sociales et économiques tirées de sources scientifiques, locales et traditionnelles;

f) Le respect des cultures, des formes d'organisation existantes, des traditions, des normes et pratiques locales, ainsi que l'accès coutumier ou autrement préférentiel aux ressources des pêches, aux terres et territoires, par les communautés de pêcheurs artisanaux, y compris les populations autochtones;

g) L'assurance que les politiques et interventions relatives à la réduction et la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques répondent aux besoins spécifiques de la pêche artisanale, en reconnaissant qu'il faudrait accorder une attention particulière aux communautés de pêcheurs artisanaux vivant sur de petits territoires insulaires qui sont particulièrement vulnérables aux catastrophes et aux changements climatiques.

70. Il est possible de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et aux catastrophes liées aux océans, tant sur les côtes qu'à l'intérieur des pays, à travers des pratiques de développement durable conduisant à plus de résilience et la mise en place de systèmes de prévention efficaces fournissant des renseignements notamment sur les océans à différentes périodes. Des approches intégrées de gestion des écosystèmes et la diversification des moyens de subsistance et des activités peuvent améliorer les trois piliers du développement durable par l'augmentation de la productivité et la résilience des ressources marines vivantes; laquelle peut contribuer à l'accroissement des revenus et à la réduction de la vulnérabilité des personnes pauvres vivant en zone côtière.

71. Il est également nécessaire d'œuvrer à la préservation de la nature, notamment les zones sensibles du point de vue écologique et biologique, dans le contexte de la planification de l'usage polyvalent des océans. L'utilisation de l'océan par les secteurs privés augmente rapidement, avec des impacts grandissants sur l'environnement marin à l'échelle mondiale. En tant qu'utilisatrice principale de l'océan, l'industrie est bien placée pour élaborer et mettre en œuvre des solutions en réponse aux demandes croissantes afin que l'utilisation de l'écosystème marin soit durable et les impacts réduits. Le développement de partenariats public-privé pourrait apporter des solutions permettant de réduire ces impacts et d'améliorer la collecte de données océaniques.

Les forêts

72. Il est largement admis que l'essentiel des menaces qui pèsent sur les forêts provient d'autres secteurs, et que les réponses appropriées nécessitent des approches coordonnées entre plusieurs secteurs. Pour réaliser les objectifs de développement durable étroitement liés, il sera nécessaire d'aborder de façon intégrée les questions de durabilité dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, en tenant compte des compromis et synergies entre les secteurs et des questions de durabilité.

73. Les forêts ne peuvent offrir des avantages multiples que si elles sont gérées durablement et suivant une approche intégrée. Parmi les enseignements principaux, citons :

a) Les forêts ne sont pas que des arbres. Elles sont essentielles à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens de subsistance et contribuent à la résilience des communautés;

b) Les approches intégrées d'utilisation des terres constituent une solution pour l'amélioration de politiques et pratiques ayant pour finalité de s'attaquer aux causes de la déforestation, de résoudre les conflits liés à l'utilisation des terres, de capitaliser l'ensemble des avantages économiques, sociaux et environnementaux de la gestion intégrée des forêts et de l'agriculture, et d'assurer la durabilité de plusieurs services forestiers;

c) Les forêts constituent une solution essentielle à l'adaptation aux effets des changements climatiques et leur atténuation. Les forêts gérées durablement augmenteront la résilience des écosystèmes et des sociétés et optimiseront le rôle que jouent les forêts et les arbres dans l'absorption et le stockage du carbone tout en assurant d'autres fonctions environnementales;

d) Il importe de nouer de nouveaux partenariats entre la forêt, l'agriculture, la finance, l'énergie, l'eau et d'autres secteurs, et d'impliquer les populations autochtones et communautés locales;

e) D'autres investissements sont nécessaires dans le domaine forestier, notamment dans l'enseignement, la communication, le renforcement des capacités, la recherche, y compris l'impact des changements climatiques sur la santé et les maladies des forêts, et dans la création d'emplois, surtout pour les jeunes.

74. Les facteurs suivants pourraient avoir un impact considérable sur les forêts : la croissance démographique, l'augmentation de la demande en terres pour la production alimentaire et les infrastructures, l'urbanisation galopante, la croissance

de la demande en énergie, les impacts de la détérioration de l'environnement y compris les changements climatiques, la perte de biodiversité, la pénurie d'eau et la désertification, les catastrophes provoquées par l'homme telles que les feux de brousse, les pratiques de gestion non durables et illégales, les troubles civils et les conflits armés, les droits de propriété et droits fonciers non garantis, la faiblesse des systèmes juridiques et de gouvernance ainsi et un manque d'implication des intervenants.

La désertification

75. Le monde enregistre des taux inédits de dégradation des terres et de perte des écosystèmes. Le taux de perte des terres arables est aujourd'hui de 30 à 35 fois supérieur au taux historique. La sécheresse et la désertification augmentent du fait de phénomènes climatiques extrêmes et de l'utilisation non durable des terres. Près de vingt-deux pour cent d'espèces animales sont menacées d'extinction en raison de la destruction de leur habitat. La dégradation des terres entrave sérieusement la productivité agricole et menace la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance basés sur l'exploitation des terres, avec des conséquences particulièrement graves sur les moyens de subsistance des populations rurales dans les zones agricoles les plus marginales. Les changements dans l'utilisation de la terre induits par l'homme ont aussi entraîné des pertes économiques graves.

76. Les communautés vivant sur des terres dégradées sont susceptibles de migrer si les terres ne sont plus productives. L'abandon des terres devrait entraîner davantage d'urbanisation anarchique du fait de l'exode rural ou la course aux ressources et les conflits qui en découlent, étant donné que des individus ou communautés migrent sur des terres déjà occupées.

77. Les efforts visant à restaurer et à gérer nos terres de façon plus durable nécessiteront des investissements, des politiques favorables et des mesures incitatives, ainsi qu'une planification multisectorielle de l'utilisation des terres. L'échelle et les aspects multidimensionnels de la gestion des terres en appellent à plus de coordination et de coopération dans la planification et la prise de décisions entre les différentes institutions gouvernementales, notamment celles responsables de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, de la terre, de l'eau, de l'environnement, de la science et de la technologie, des finances, de la planification, de la législation et du tourisme.

La croissance économique

78. Une croissance économique soutenue, inclusive et durable passe principalement par la transformation de la faible productivité et des emplois indécents en emplois décents à forte productivité. Fort de ce constat, la lenteur avec laquelle les possibilités de travail décent sont créées aujourd'hui dans la plupart des régions du monde constitue un handicap majeur, notamment dans les pays où la pauvreté rurale est élevée et où l'économie reste dominée par le secteur informel.

79. La création d'un environnement macroéconomique favorable à la création d'emplois et au passage du secteur informel au secteur formel devrait être de la plus haute importance. L'économie informelle absorbe plus de la moitié de la main-d'œuvre mondiale et plus de quatre-vingt-dix pour cent des petites et moyennes entreprises. Par conséquent, des millions de travailleurs et d'unités économiques à travers le monde souffrent de mauvaises conditions de travail et ne jouissent pas de

leurs droits. Des emplois de faible qualité, une protection sociale insuffisante, une mauvaise gouvernance et une faible productivité sont entre autres des obstacles auxquels les travailleurs et les entreprises font face dans l'économie informelle. Il importe donc d'engager des démarches pour améliorer les approches et partenariats collaboratifs afin de relever le défi d'accroître l'emploi des jeunes.

80. Les femmes se heurtent encore à des obstacles majeurs en matière d'égalité dans le monde du travail. Dans de nombreux pays, peu de femmes ont accès à l'emploi, et celles qui travaillent gagnent bien moins que les hommes. De même, la faible croissance des emplois en qualité et en quantité sape également les efforts visant à assurer l'accès au marché du travail pour un large éventail de groupes vulnérables, au rang desquels les personnes handicapées et les travailleurs migrants. L'extension des planchers de protection sociale ainsi que l'élimination du travail des enfants et du travail forcé doivent être considérées comme des priorités fondamentales, tout comme la protection des droits des travailleurs et la promotion d'un environnement de travail sain et sûr.

81. Le respect des principes fondamentaux du travail et des droits des travailleurs est essentiel à une approche intégrée visant à ne laisser personne de côté. L'instauration d'un dialogue social entre les gouvernements, le patronat et les organisations de travailleurs est un mécanisme extrêmement précieux d'identification des obstacles au développement durable et des politiques et programmes nécessaires pour les surmonter.

Le commerce

82. Les épisodes de flambée des prix des denrées alimentaires enregistrés successivement ces dernières années ont révélé la vulnérabilité des marchés internationaux aux chocs de l'offre et de la demande et focalisé l'attention sur la relation entre les stocks et les prix. Outre la volatilité des prix, d'autres aspects de l'activité commerciale méritent une attention particulière. Il s'agit de la transparence du marché et la coordination des politiques; la politique commerciale et le régime des échanges au niveau mondial; l'investissement agricole dans le cadre des tendances à long terme des cours des produits de base; les changements climatiques et leurs effets sur le marché des biens et les courants commerciaux; et l'intégration des petits agriculteurs dans les marchés et les chaînes de valeur.

83. Les petites et moyennes entreprises doivent diversifier leurs exportations pour être incluses dans les chaînes de valeur globales, assurer une croissance économique inclusive et distribuer les profits entre toutes les couches de la société par la promotion de telles entreprises appartenant à des femmes et des jeunes. Il est également nécessaire de surmonter les obstacles à leur inclusion dans les chaînes de valeurs mondiales, par exemple la capacité de rencontrer des acheteurs et d'obtenir des informations sur les exigences de durabilité, les normes, les processus de certification et les conditions générales d'accès au marché.

Les télécommunications

84. Les technologies de l'information et des communications peuvent améliorer l'éducation, réduire le chômage des jeunes et promouvoir le développement social et économique. La tendance haussière des coûts des services informatiques même les plus élémentaires démontre que le service universel est devenu plus onéreux. Pour obtenir tous les résultats escomptés, il ne suffira pas de prendre des mesures

non contraignantes pour encourager le secteur privé à rendre ces technologies accessibles, mais il faudra également mettre en place une législation impérative. Pour garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte, il importe de fournir des efforts pour réduire le fossé numérique entre les hommes et les femmes, de rendre les technologies de l'information et des communications accessibles aux personnes handicapées, et de mettre sur pied des applications informatiques permettant de fournir un large éventail de services de base dans les zones rurales et reculées.
